

VIVE



JÉSUS!

De notre 1^{er} Monastère d'Annecy, le 15 mars 1872.

Nos très-honorées et bien-aimées Sœurs,

La consécration unanime que notre saint Ordre vient de faire au Cœur de notre adorable Époux, a resserré nos liens de mutuelle charité et nous a donné, nos bien aimées Sœurs, un nouvel et commun élan dans les voies sans limites de la grâce et de nos saintes Règles ; aussi croyons-nous entendre nos bienheureux Fondateurs nous dire avec plus de tendresse et de force que jamais : *Demeurez ainsi en Notre-Seigneur, mes bien-aimées*. C'est sous l'influence de cette invitation pressante, et pénétrées d'édification pour la ferveur et l'empressement de nos Monastères à s'associer à cet acte solennel, que nous venons, nos très-honorées Sœurs, nous entretenir avec Vos Charités. Et de quoi vous parlerons-nous en premier lieu, sinon de notre dilection profonde, intime et invariable, puisque c'est le langage que nous avons appris de nouveau dans le Cœur de Jésus : *Mon Père, qu'ils soient un comme vous et moi sommes un*. Cet enseignement nous est présenté sous les formes les plus suaves par nos bienheureux Père et Mère ; la dilection nous a été donnée pour fondement de l'observance et où il y a plus d'observance il doit y avoir plus d'amour. Aussi, en recevant journellement de nos communautés tant de témoignages de confiance et de délicate intimité, nous ne pouvons nous consoler de notre impuissance à leur exprimer nos sentiments qu'en usant de notre droit, comme Sœurs d'Annecy, de les aimer doublement, d'être toutes à chacune de nos Maisons et à chacune de Vos Charités. Cette mission est la plus précieuse ; le cœur n'a pas besoin d'étude pour l'apprendre, puisque, selon notre saint Fondateur, il n'y a pas d'autre art pour aimer que d'aimer, et d'autres preuves à en donner que le dévouement. Dans cette conviction, combien sommes-nous désireuses de ne rien épargner pour garder fidèlement à notre Institut le dépôt sacré de la Règle et des corps de nos saints Fondateurs qui nous ont été confiés ! Lorsque nous voyons, par l'active correspondance de notre très-honorée Mère, les fruits abondants de ferveur, de régularité, de charité que porte l'arbre béni de ce cher Institut, dont les branches s'étendent dans toutes les parties du monde, nous comprenons la double nécessité où nous sommes, comme racines de cette plante privilégiée, de nous enfoncer de plus en plus dans l'esprit d'humilité et de vie cachée, dans la terre bénie de la simplicité, afin qu'aucune influence de l'esprit du monde ne se mêle à la sève qui doit conserver et vivifier ce bel arbre. Voilà la part de dévouement qui nous est faite et le souhait de notre sainte Fondatrice mourante : *Si je ne suis pas déçue dans mes espérances (de la vie éternelle), écrivait-elle de Moulins aux premières Sœurs de notre Monastère, je prierai le Bienheureux de vous obtenir*

l'esprit d'humilité et de bassesse qui seul vous fera conserver cet Institut ; c'est tout le bonheur que je vous souhaite, et non de plus grande perfection. Veuillez, nos bien-aimées Sœurs, joindre à toutes vos bontés pour nous celle de demander souvent à Notre-Seigneur que nous sachions être plus fidèles à ce devoir ; nous l'en avons ardemment supplié nous-mêmes dans notre belle fête du 2 février, où nous nous sentions unies à la ferveur de vos Charités. Combien était douce l'assurance que nous en avions par les édifiantes réponses de nos très-honorables Sœurs les Supérieures à notre bien aimée Mère. Toutes dépeignaient l'élan et l'admirable préparation de nos Communautés pour la consécration proposée. Un examen sérieux sur l'observance, suivi de la pratique exacte des points reconnus plus faibles, furent les témoignages irrécusables d'amour et de dévouement que ces chères familles offrirent au divin Cœur, et que notre bonne Mère nous pressa d'offrir avec elles, comme étant le premier, et, pour ainsi dire, l'unique hommage que cet adorable Cœur attendait.

Nous passâmes le triduum préparatoire en *petite retraite* et chaque jour Monsieur notre Confesseur voulut bien nous faire une instruction sur la nature, l'étendue et l'importance de cette consécration, sur l'obligation même où nous étions de répondre par cet acte au choix spécial de Notre-Seigneur et à ses amoureuses manifestations à notre Ordre. Outre les coïncidences touchantes du premier vendredi du mois, du mystère de la Purification et de l'octave de notre saint Fondateur, nous célébrions en ce jour la solennité de l'Adoration perpétuelle. La grand'messe fut chantée par les enfants de chœur de la cathédrale, et Monseigneur notre Evêque daigna le soir donner la bénédiction du Saint-Sacrement. Le matin déjà, Sa Grandeur avait offert au saint sacrifice les prémices de notre universelle consécration, et notre bien aimée Mère, pour la symboliser, avait eu l'heureuse pensée de faire peindre les noms de nos Monastères sur un flambeau, et, sur un autre, autant de cœurs que de membres de notre Communauté. Ces lumières brûlèrent tout le jour devant le Saint-Sacrement exposé ; prière muette, mais expressive, que nos saints Fondateurs présentaient eux-mêmes à Dieu, en union avec notre bienheureuse Sœur, aux pieds de laquelle l'Institut était aussi représenté dans le béni sanctuaire de Paray.

A l'heure indiquée, notre Communauté, un cierge à la main, entoura notre très-honorée Mère, qui prononça la formule de nos sacrés engagements. Monsieur notre Confesseur, en chappe à l'autel, les reçut au nom de l'Eglise. La pensée que nous n'avions toutes en ce moment, nos bien aimées Sœurs, qu'un cœur et qu'une voix, qu'une même parole à l'entour du *Roi des cœurs*, parlait à notre foi. Nous y voyions la réalisation parfaite de la vision qu'eut, en 1688, l'humble apôtre de cette dévotion. Comme alors, la divine Marie disait à toutes les filles de la Visitation, par le mystère de la Présentation de Jésus : *Venez, mes filles bien-aimées, approchez-vous, car je veux vous rendre depositaires de ce précieux trésor que le divin Soleil de justice a formé dans la terre vierge de mon Cœur. Il vous est particulièrement manifesté par le tendre amour que mon Fils a pour votre Institut, qu'il regarde et qu'il aime comme son Benjamin, et pour cela il le veut avantager de cette possession par-dessus les autres. Et il faut que non-seulement celles qui le composent s'enrichissent de ce trésor inépuisable, mais encore qu'elles le distribuent en abondance, tâchant d'en enrichir tout le monde sans craindre qu'il défaille, car plus elles y prendront, plus il y aura à prendre.*

Avec une telle assurance, pourrions-nous, nos intimes Sœurs, ne pas former une sainte ligue, et par notre union de tous les instants au divin Cœur, par la perte de tout intérêt propre dans cet abîme de sainteté, nous acquitter du premier article de notre *Directoire qui contient en substance toute la perfection de l'Institut*, selon la révélation qu'en fit encore notre saint Fondateur à sa bienheureuse Fille ! Oui, les vertus du Cœur de Jésus sont la bonne odeur que nous devons répandre dans le cœur des fidèles, et lui-même alors accomplira sa divine promesse, d'accorder à une âme juste le pardon de mille âmes pécheresses. Un à-propos tout providentiel devait terminer notre fête de famille. M^{me} la baronne de Geyr avait bien voulu envoyer, pour nos cellules, des crucifix sculptés en bois. C'était un secret pour la Communauté, et notre très-honorée Mère en profita avec sa bonté ordinaire. Le soir du 2, ces crucifix, entourés de fleurs et de lumières, furent disposés en forme de calvaire dans notre salle des assemblées. La surprise ne pouvait être plus significative et plus consolante, et nous comprimes toutes, en recevant ce pieux objet, le langage du Divin crucifié : *Voilà comment on aime.*

Mais nous ne pouvons taire une allusion frappante qui ressortait encore de notre

acte solennel et du mystère de la Purification. Notre bienheureuse Sœur n'assure-t-elle pas avoir connu d'une manière surnaturelle, qu'il n'y a pas un moyen plus efficace de réparer les déchets de l'Ordre, et le remettre, malgré Satan, dans la vigueur de l'esprit primitif, que le culte de ce Cœur adorable et la pratique de ses divines maximes ? Nous n'en pouvons douter, cette grande grâce de renouvellement nous est offerte. Bienheureuses les maisons, bienheureuses les âmes qui y répondent dans toute son étendue ; car elle est l'appel à une récompense plus grande, à un apostolat d'autant plus puissant sur Dieu qu'il sera plus méconnu du monde.

Vos Charités, nos bien-aimées Sœurs, auront appris comme nous, avec bonheur, que la sainte Compagnie de Jésus, associée à notre Institut pour l'extension de la dévotion au Sacré-Cœur, a voulu ratifier aussi ce choix d'amour par une consécration unanime faite le 4^{er} janvier.

L'impression récente encore de cette circonstance toute de grâce, nous a portées à la confiante expansion de nos sentiments avant de donner le détail des nouvelles intimes qui se sont passées parmi nous depuis notre dernière circulaire. L'élection de notre très-honorée Mère Anne-Marie Babin, heureuse intermédiaire des hommages qui viennent d'être rendus au Cœur de Jésus, est le premier fait que signale notre reconnaissance. Cette vertueuse Mère s'est toujours montrée au milieu de notre famille, l'expression vivante de la charité du Sauveur, et plusieurs fois déjà, pendant son premier gouvernement, nos cœurs profondément filiaux vous ont dit, nos chères Sœurs, comment elle savait nourrir nos âmes d'un pain de sagesse et de douceur, pour les faire avancer dans les voies de la perfection. Sa fermeté maternelle est le ressort secret qui atteint partout, afin de développer dans notre famille le règne de la grâce, et tandis que sa présence rappelle cette parole du divin Maître : *Mon joug est doux, mon fardeau est léger*, sa vigilance active et dévouée nous redit à chaque instant qu'un seul iota de la loi ne doit pas passer sans être accompli. Avec notre bienheureuse Fondatrice, elle exige de nous une fidélité vraiment fidèle, la pratique exacte des enseignements de nos Saints et des traditions de l'Institut dont elle a la vraie science, la science du cœur ; mais cette très-aimée Mère, en nous enrichissant des biens précieux de la régularité et des trésors de la charité, garde pour elle la couronne d'épines du Cœur de Jésus. Ce n'est qu'au prix de continuelles violences que sa faible santé suffit aux exigences de la charge et de son dévouement ; aussi, nos bien chères Sœurs, espérons-nous le secours de vos ferventes prières pour obtenir la conservation et l'augmentation de ses forces qu'elle emploie avec tant de bonheur au service de l'Institut par d'intimes et continuels rapports.

Notre méritante Sœur la Déposée la seconde, avec tout l'élan de son zèle et de sa dilection, auprès de nos Sœurs novices, zèle qui se traduit au milieu de nous par une bonté, une humilité dignes de son esprit religieux. Le souvenir de ses soins maternels et éclairés, joints à ses exemples quotidiens, nous rendent bien doux le devoir de la reconnaissance ; sa santé, altérée un moment, s'est assez remise pour lui permettre de suivre tous nos saints exercices, n'a grande consolation et édification. La Providence veille tendrement sur nous, nous n'avons presque pas eu de malades depuis dix-huit mois, et notre famille, exempte d'épreuves, n'a d'autre désir que celui de *vaquer à la perfection du divin amour*. Lorsque le bruit des guerres désastreuses des puissances de ce monde, qui chancellent et tombent, arrive jusqu'à nous, nous sentons un nouveau besoin de nous établir dans le royaume intérieur dont notre Époux est le roi, dans ce royaume qui est au-dedans de nous, et qui s'affermir par nos Règles.

Entre les secours que le divin Maître nous donne pour le garder de toute atteinte, nous plaçons le zèle et la paternelle sollicitude de M^{sr} Magnin, notre digne Evêque. Tout ce qui nous est marqué dans nos saints Écrits lui est sacré, et bien que les affaires de son diocèse soient, comme en 1609, *non des eaux, mais des torrents*, Sa Grandeur entre dans le détail de ce qui concerne notre Communauté avec une bienveillance, une attention, un intérêt qui disent par eux-mêmes : Je suis tout à mes filles, et nous pouvons bien ajouter aussi que les filles sont tout à leur Père par respect, confiance, vénération. Il a daigné nous faire, comme toutes les années, la visite annuelle, avec l'œil vigilant, le dévouement du bon Pasteur, et la vive satisfaction qu'il en a témoignée nous est un stimulant toujours efficace. La solennité des fêtes de nos saints Fondateurs, nos cérémonies de Profession, de prise d'Habit, de renouvel-

dogme. Heureux de ce trésor, le digne Prélat sollicita et obtint sur l'heure une audience du Souverain Pontife. On fit lithographier les lignes bénies, écrites de la propre main du Saint, et arrosées de ses sueurs dans son apostolat du Chablais. Nosseigneurs les Evêques les reçurent avec respect, et ainsi fut donné le premier signal du triomphe de la vérité.

Vos Charités sentent comme nous, nos très-honorées Sœurs, tout ce que cet événement a de glorieux pour notre bienheureux Père, et avec quelle foi nous devons graver dans nos cœurs l'oracle qu'il prononça : *Il nous faut un confirmateur infailible : nous l'avons dans Celui qui est le Maître des cieux, la Bouche du Christ. Le Pape et l'Eglise, c'est tout un.*

La sagesse divine, qui conduit chaque chose avec force et douceur, ménageait cette circonstance, afin d'assurer une autre œuvre providentielle : Monseigneur notre digne Evêque était parti pour Rome dans le dessein de travailler à l'exaltation de ce bien-aimé Saint au rang des Docteurs. Après avoir reçu du Souverain Pontife de précieuses espérances, Sa Grandeur daigna, malgré les nombreux travaux qu'exigeait l'Assemblée conciliaire, s'employer activement à la cause, dresser le Postulatum. Elle parcourut les rues de Rome pendant les chaleurs tropicales de juin et de juillet, pour obtenir la signature de plus de quatre cents Evêques, Archevêques ou Cardinaux. La prorogation du Concile vint l'interrompre, mais ce vénéré Prélat mit au projet des bases solides, et lorsque la paix nous sera rendue, les fruits de ses travaux, espérons-le, pourront couronner notre saint Fondateur. Quel zèle, quelle activité, notre vertueuse Déposée ne déploya-t-elle pas aussi pour le succès de cette chère cause ! Elle y consacra une correspondance infatigable et fit faire d'exactes recherches dans nos Archives afin de réunir tous les documents favorables. Grand nombre de nos très-honorées Sœurs, les Supérieures, répondant avec empressement à ses désirs, recueillirent les témoignages des membres les plus influents du Clergé séculier et régulier. C'était une gracieuse et universelle efflorescence, nous apportant le parfum de la dévotion et des souhaits les plus ardents ; la France, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche envoyèrent, en moins d'un mois, des milliers de signatures que Monsieur notre Confesseur, toujours prêt à se dévouer pour la gloire de nos Saints, voulut bien porter à Rome. Mais, nos bien-aimées Sœurs, s'il nous a été doux de voir le Vicaire de Jésus-Christ, Nosseigneurs les Prélats et le Clergé s'unir à nos vœux, nous n'avons pas eu moins de consolation en retrouvant, dans le procès de canonisation du Saint, l'éloquent témoignage qu'y donnait le dix-septième siècle. Nous croyons faire plaisir à Vos Charités, nos intimes Sœurs, en leur en indiquant les principaux traits, afin que vous connaissiez comme nous tout ce qui peut contribuer au succès de cette pieuse entreprise : « Messieurs les Juges du procès, écrivait notre vénérable Mère Françoise Madeleine de Chaugy, disent que « les Athanase, les Ambroise, les Augustin n'ont pas plus ardemment soutenu et défendu la « foi que notre bienheureux Père. » Les Cardinaux du Perron et de Bérulle le considéraient comme le plus savant théologien de son temps, et déclaraient hautement, avec la Sorbonne, que le *Traité de l'Amour de Dieu* pouvait être comparé aux œuvres des saints Pères. L'Université de Louvain s'unissait à tous ces éloges. Le Cardinal de Gondy ne croyait pas que l'Eglise eût eu un plus saint Evêque, depuis saint Martin et saint Ambroise, ni un plus savant docteur depuis saint Augustin et saint Thomas. Aussi, le Chapitre de Rennes écrivait-il en 1638, dans une adresse au Pape : « Nous dirons que les Livres que saint François de Sales a composés « par l'inspiration de Dieu sont autant de miracles, d'autant plus dignes d'admiration, qu'ils « sont plus élevés, et qu'ils semblent émanés de l'esprit de Jésus-Christ même. Ils sont rem- « plis d'un feu divin, et l'illustrissime François de Sales doit avec autant raison être appelé l'au- « teur séraphique, qu'on a eu raison de donner le nom de Père séraphique au grand saint « François d'Assise. Le dernier l'emporte sur les Patriarches, et le premier sur les auteurs chré- « tiens. » Mais que dirons-nous du sentiment de plusieurs Souverains Pontifes qui ont donné aux Ecrits de notre Saint la sanction du ciel même ? Clément VIII, Paul V (disent les dépositions), avaient une grande confiance dans l'illustre Evêque de Genève, pour sa doctrine sublime, et Paul V le prouva hautement en le choisissant pour arbitre dans la grande question de *Auxillis*, agitée depuis tant d'années dans les chaires théologiques. Enfin, Alexandre VII y ajouta les plus irrécusables témoignages : « Ses ouvrages salutaires, dit-il, sont autant de flam- « beaux ardents qui portent le feu et la lumière dans toutes les parties de l'Eglise. Je

« ne puis m'empêcher de mettre à part ses plus belles paroles, comme les principes de sa « doctrine toute divine, pour les réfléchir ensuite à loisir, afin de les faire passer en mon « sang et en ma substance. »

Ces affirmations portent bien haut, nos intimes Sœurs, les enseignements de celui qui sera toujours pour notre Ordre le *premier Docteur*. Toutes, nous prions pour que ce titre lui soit universellement décerné, et, si vous le voulez bien, nous le ferons en union chaque jour, récitant à l'Office la louange que l'Eglise elle-même lui donne. *Le Seigneur a rempli François de l'esprit d'intelligence, afin qu'il répandît les flots de sa doctrine sur le peuple de Dieu.*

Nous ne croyons jamais être longues en traitant un tel sujet, cependant nous nous arrêtons, car nous sommes près de passer les bornes. Avant de quitter Rome, où cette chère cause attend l'heure du triomphe, nous voulons exprimer à nos bien-aimées Sœurs de cette ville, notre profonde gratitude pour le filial respect dont elles ont entouré Monseigneur notre digne Prélat, et pour leur dévouement, leur cordiale déférence dont notre très-honorée Mère, notre chère Déposée peuvent, plus que tout autres, rendre un reconnaissant témoignage. Il n'est pas un de leurs désirs, une de leurs requêtes auxquelles les dignes et bien-aimées Supérieures de cette Communauté n'aient répondu avec empressement. Notre bienheureuse Fondatrice désirait faire elle-même la fondation de Rome pour des raisons connues de son Cœur, mais, si elle n'a pas réalisé son projet, nous avons la preuve qu'elle travaille constamment du haut du ciel à notre mutuelle unité. Nous ressentons vivement les angoisses que ces chères Sœurs partagent avec la Ville éternelle et son auguste Chef. Nous avons aussi mêlé nos regrets à leurs larmes, pour la perte de la vénérée Mère Marie-Augustine del Monte, qui possédait à si juste titre la confiance de l'Institut. Plusieurs méritantes Mères et Déposées ont, comme elle, quitté cette terre d'exil après avoir répandu dans leurs familles la pure lumière de leurs exemples et de leurs saints enseignements, et, dans l'Institut, la suavité de la dilection. A leur souvenir, nous ne disons pas seulement qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent l'Evangile de paix ; mais qu'elle est grande la gloire que Jésus réserve aux Epouses généreuses qui ont couru dans la voie de la fidélité, entraînant d'autres âmes à leur suite. De telles assurances sont bien propres à adoucir l'amertume de la douleur que nous avons partagée avec leurs chères Communautés.

La Providence nous a aussi fait ressentir le contre-coup des malheurs qui ont inondé notre pays au moment où nous nous y attendions le moins. Les intéressantes circulaires de nos Maisons éprouvées par l'invasion prussienne et les terreurs de la guerre civile, nous ont montré, au milieu de ces maux, la main du Seigneur, soutenant son humble Visitation, la protégeant comme une autre Arche construite par le Saint aimé de Dieu et des hommes, et lui faisant expérimenter la vérité de sa maxime : *Ceux qui se confient en Dieu n'ont besoin de se soucier de quoi que ce soit, ils ne doivent douter de rien.* Quelle n'a pas été notre consolation de partager, avec nos Sœurs du 1^{er} Monastère de Paris, ce soin providentiel et amoureux ! Il fallait que dans une circonstance si douloureusement exceptionnelle, elles trouvassent un asile auprès des Saints qui formèrent autrefois leur colombier avec tant d'amour ; il fallait qu'elles pussent à leurs pieds force, espérance et protection pour toute leur famille dispersée. Notre méritante Déposée aurait voulu, comme nous, attirer un plus grand nombre de ces bien-aimées exilées ; nous reçûmes du moins celles qui nous étaient destinées comme un gage certain de bénédictions. Notre part était douce ; elle ne demandait qu'une intime et cordiale amitié ; bientôt nous crûmes mutuellement nous être toujours connues, et notre Communauté, augmentée de vingt-deux membres, expérimentait la force de la dilection qui, dans quelques jours, avait opéré une entière fusion des esprits et des cœurs. Nos Sœurs voulaient bien se dire dans leur famille, précieuse assurance puisqu'elle nous prouvait que leurs Charités agréaient non-seulement le peu que nous faisons, mais qu'elles devinaient ce que nous aurions voulu faire. A l'ombre de nos bienheureux Fondateurs, toute Religieuse de la Visitation, il est vrai, respire l'air natal, mais cette influence devait être plus vivifiante pour ces chères âmes, appelées à boire un calice bien amer. L'abandon, la prière devinrent leur force ; elles travaillèrent chaque jour, par la pratique des vertus, à grossir la mesure des sacrifices et des mérites nécessaires pour le salut de leur malheureuse cité. Placées comme aides en divers emplois et à l'Année Sainte, elles mirent à la disposition de notre vertueuse Sœur Déposée leurs bras, leurs esprits et leurs cœurs ; aussi, Sa Charité conçut-elle bientôt pour la bien-aimée colonie

une tendresse toute maternelle, et nous, la plus profonde affection. Nous avons réclamé les Sœurs les plus âgées et les plus infirmes comme devant être la part d'Annecy, ce désir fut en partie exaucé, et les vénérées doyennes que nous possédions devinrent *les joyaux de notre bienheureux Père et notre montagne d'or*. Notre édification était encore doublée par l'active correspondance de leurs compagnes d'exil reçues dans nos Monastères, et qui en transmettaient les nouvelles intimes avec l'élan de la reconnaissance; mais ces fruits du mystère de la Visitation étaient, hélas! détremés dans l'amertume du Calvaire.

Il est facile de comprendre dans quelle mesure nous ressentions les angoisses de nos bien aimées Sœurs, pour leur courageuse Mère Jeanne-Charlotte Millon, restée si héroïquement au poste du péril. Que d'instances lui furent faites, soit avant le siège de la ville par les Prussiens, soit pendant la Commune, pour qu'elle ne s'exposât pas plus longtemps aux extrémités qu'il n'était que trop facile de prévoir! De fréquents billets par ballons montés et plus tard des détails journaliers, nous faisaient assister aux drames douloureux qui se succédaient dans la grande capitale; l'avenir même d'un jour à l'autre devenait un mystère; on ne voyait qu'une main divine qui, par ces catastrophes, poursuivait un inscrutable dessein. Elle choisissait, ou plutôt le Sacré-Cœur choisissait aussi ses élus. Nos deux Monastères, constamment protégés sous une pluie de bombes, la vie de nos Sœurs sauvagée au milieu de forcenés, vrais suppôts de l'enfer; les secours providentiels qui leur apportaient un nouveau courage et nouvelle confiance, tout nous portait et nous porte maintenant plus encore à redire: *Benedicite omnia opera Domini Domino*. N'est-ce pas enfin le Seigneur qui retenait les généreuses Mères de ces deux familles et leurs compagnes fidèles dans leur saint asile, afin que, complétant le nombre des justes, elles arrêtassent les foudres de l'adorable Justice sur une ville coupable?

Six d'entre elles, soumettant leur courage à l'obéissance, vinrent les dernières semaines de cette effroyable crise nous demander asile. Nous ne dépeindrons pas l'émotion avec laquelle nous écoutions les détails des faits dont elles avaient été témoins et qui nous tenaient suspendues entre la terreur et l'action de grâce. Mais la Providence sonna bientôt l'heure de la réunion. Les chères Sœurs réfugiées à Voiron vinrent, en différentes fois, rejoindre les bandes désignées pour le départ; nous n'osions pas nous avouer nos jouissances dans des circonstances si tristes, *mais le Seigneur gardait l'entrée et la sortie de ces biens aimées voyageuses et il les gardera à jamais*, puisqu'il y a imprimé le sceau de ses divines miséricordes. Notre vertueuse Mère sacrifia, presque aussitôt après son élection, cette chère portion de la famille que Dieu lui avait momentanément donnée et qu'elle avait de longue date appris à aimer. Témoin, en 1865, ainsi que notre méritante Sœur Déposée, de son inimitable délicatesse, de son dévouement généreux envers notre bien aimée Communauté de Wilna, elle aurait voulu la combler d'un complet retour. Si nous n'avons pu réaliser ce souhait, du moins nos chères exilées en ont compris la sincérité, elles ont compris notre vraie souffrance au moment de la séparation et le rendez-vous éternel que nous leur donnions dans le Cœur de Jésus. Notre Bienheureux Père, ajoutant à ces assurances, nous disait à toutes au fond de l'âme: *Les amis du monde se laissent en se laissant, mais ceux de Dieu ne se laissent jamais*.

Nous éprouvons le besoin d'exprimer à notre cher 2^e Monastère de Paris les désirs que nous avons eus si souvent de lui donner, comme au 1^{er}, des preuves de notre profond attachement. Que n'avons-nous pu élargir nos murailles pour êtreindre dans les bras de notre affection ces deux familles et toutes celles qui étaient en danger! Il n'en est pas une pour laquelle nous n'ayons formé le même vœu, parce que les liens divins qui nous unissent n'admettent aucune différence. Quelles n'ont pas été nos anxiétés pendant les sièges de Metz et d'Orléans? Elles augmentaient à la nouvelle des batailles désastreuses, des luttes sanglantes dont cette dernière ville a été le théâtre, et au milieu desquelles nos Sœurs devaient se trouver par la position de leur Monastère. Mais pouvions-nous craindre? Unies à leur vertueuse Mère, elles avaient dit au Cœur de Jésus: *Vous êtes mon espérance, et ce Cœur sacré disait aux flots d'ennemis qui les environnaient: Vous n'irez pas plus loin. Mille tombaient à leur droite et dix mille à leur gauche*. On ne comptait plus les grâces de préservation qui se multipliaient en proportion du danger. Le Dieu de paix régnait sur ces ferventes Sœurs, et, par elles, il triomphait des vainqueurs et des vaincus. Pendant huit mois elles furent dans un atmosphère de miracles, prévenues des richesses et des tendresses du Cœur divin, et leur Maison, vestibule du paradis, pour tant de mourants et de blessés,

manifestait à tous les flammes ardentes de la Charité du Sauveur. Méritante Mère Marie-Hyacinthe Van Heyden, si profondément unie et si chère à Annecy, nous aimons à voir dans ces faveurs, dans les vertus héroïques pratiquées par vos anciennes filles, la récompense de vos travaux, le fruit des sacrifices de notre bien aimée Communauté de Boulogne, sacrifices que nous ne pouvons assez apprécier en considérant le courage et l'admirable dévouement à la Règle, au devoir, à la charité qu'a déployé la très-honorée Mère Marie de Borgia Holland dans ces circonstances exceptionnelles. La mémoire du cœur nous rappellera toujours aussi le confiant et cordial empressement avec lequel cette bien-aimée Mère nous a tenues au courant de ces faits qui avaient pour nous un intérêt si grand.

Nous retrouvons cet empressement dans la plupart de nos Maisons exposées aux horreurs de la guerre; les détails de leur situation nous identifiaient avec elles, aussi vivions-nous au milieu des épines de leurs tribulations; notre dilection réclamait partout des prières et nous priions encore plus nous-mêmes. Chaque jour réunies aux pieds des sacrés Tombeaux, nous récitons les Litanies de nos bienheureux Père et Mère; nous invoquons le Cœur de Jésus notre aimable et puissant Souverain. Ne peut-on pas nommer cette époque *la manifestation de son règne et de sa puissance dans notre Ordre*? Par un attrait vraiment frappant de la grâce, tous nos Monastères éprouvés ont cherché en lui leur premier secours, leur première défense et dans quelle étendue n'a-t-il pas répondu à cette confiance universelle?... Il a multiplié les prodiges... il a paru tenir à ce que son humble Visitation n'interrompît pas, même au milieu de ces bouleversements, le cantique qu'elle est appelée à continuer à travers les siècles: *Magnificat*. Notre petitesse a été le trône de sa Providence, et lorsque nous reposons sur son sein, il combattait pour notre cause, il déployait la puissance de son bras qui se joue de la force des hommes. La relation de ces prodiges demeurera dans notre Ordre, comme un impérissable monument; nous les avons nous-mêmes reconnus ces prodiges à la face du ciel et de la terre dans notre consécration du 2 février, et nous pouvons attendre les événements qui nous menacent encore, puisque, instruites par le passé, préparées pour l'avenir, nous sommes sûres de la place que notre saint Fondateur nous a divinement choisie, sur la poitrine amoureuse du Sauveur. Pouvons-nous toutes la garder par une confiance sans bornes et par la pratique du céleste conseil donné à notre vénérable Sœur Anne-Marie Rosset: *Notre divin Époux, lui dit sainte Gertrude, dans une vision, m'aimait par pure grâce entre toutes les Religieuses du Monastère où je vivais; de même qu'il m'a aimée, il aime sa petite Visitation entre tous les Ordres qu'il a établis en son Église, pourvu que l'on ravisse son cœur par la fidélité intérieure et extérieure, par le massacre continuel des passions humaines, par la fuite du monde, ne faisant pas de la faiblesse et de l'infirmité une sensualité et une fausse liberté, mais un désir amoureux de s'unir à la volonté de l'Époux!*

Cet adorable Maître paraît avoir parcouru chaque contrée pour y marquer ses élus du sceau de la Croix et de la persécution. Bien aimées Sœurs du 1^{er} Monastère de Mascœu, il n'était pas jusqu'à présent un besoin réel dans l'Institut, parvenu à votre connaissance, que vous ne vous empressassiez de secourir. Combien de fois nos très-honorées Mères n'ont-elles pas été les heureuses intermédiaires de votre charité? Dieu paraît vous en récompenser par le trésor des tribulations. — La spoliation de votre Monastère, don d'une royale piété, sanctifiée par la présence de vos Fondatrices et qui avait pour vous le culte du souvenir, nous a été profondément sensible, car nous n'avons pu oublier que vous êtes sorties de la source vers laquelle vous remontiez constamment par les bienfaits les plus délicats. Cela pendant ne pouvons-nous pas vous dire *bienheureuses d'avoir été jugées dignes de souffrir pour la cause de Jésus-Christ*, dans un temps où cette cause sacrée doit être glorifiée par plus de victimes? Le Cœur de Jésus n'a pas voulu que notre fervente communauté du 2^e Monastère fût privée de ces biens. *Si celui qui reçoit le prophète en cette qualité de victimes et de Sœurs, pense du prophète, cette chère famille, qui vous a reçues en qualité de victimes et de Sœurs, partagera d'autant plus vos récompenses, qu'elle met à votre disposition et partage avec vous les biens incomparables de l'observance régulière que vous n'avez pu trouver dans d'autres asiles*. Les détails que votre très-honorée Mère a daigné donner à la nôtre bien aimée sur votre mutuelle et cordiale intimité, nous ont pénétrés d'édification.

La divine charité, âme de notre Institut, diversifie ses fruits selon les circonstances. Notre bien-aimé Monastère de Turin, le *constant Benjamin* de notre sainte Fondatrice, vient d'en donner une preuve que notre très-honorée Mère nous charge encore de faire connaître. La

fondation de Villalvernia, Italie, diocèse de Tortone, commencée au mois d'août 1869, offrant beaucoup d'obstacles, la Sacrée Congrégation des Réguliers s'adressa, en automne, à Monseigneur notre Evêque, afin que Sa Grandeur intimât à notre bonne Mère l'ordre de choisir une personne pour examiner l'affaire sur les lieux mêmes. Sa Charité ne crut pouvoir mieux faire que de demander notre méritante Sœur Marie-Madeleine Gattinara, et la chère Mère Marie-Ignace Loza de Ternengo accéda à cette demande avec un dévouement qui se montre toujours à la hauteur des circonstances. Sa vénérée Déposée partit accompagnée de deux Sœurs, mais inspirée par sa suave délicatesse, à laquelle nos cœurs reconnaissants ne s'habituent pas, elle n'entreprit qu'à titre de *Commise d'Annecy*, la mission confiée à sa sagesse. Un examen sérieux des ressources de la fondation, de sa position actuelle, du peu d'espérances pour l'avenir, les rapports circoussuivants qu'elle voulut bien en faire à notre bonne Mère, ne tardèrent pas à convaincre que la poursuite de l'œuvre était impossible; les Supérieurs ecclésiastiques, animés du zèle vrai qui estime avant tout l'observance, le comprirent aussi, et la dispersion fut décidée. Notre cher Monastère de San Remo rappela avec bonheur une partie des fondatrices, quelques-unes furent reçues dans d'autres Communautés, et ces arrangements, décidés pour la fête de notre saint Fondateur, s'accomplirent avec une entente, une charité qui prouvaient l'influence de l'esprit de Dieu. Le 5 courant, notre très-honorée Sœur Marie-Madeleine Gattinara s'éloignait de Villalvernia, laissant le pays tout embaumé de la bonne odeur des vertus et de l'esprit de la Visitation.

Notre bien-aimée Mère est heureuse de la retrouver au sein de sa famille religieuse, pour la féliciter au nom de l'Institut du fruit de ses travaux. Vraie fille de notre Bienheureux Père, elle sait mettre la main aux grandes choses, et, avec la paix, une sage douceur, leur donner un parfait accomplissement. Si la délicatesse des procédés de la très-honorée Mère Marie-Ignace Loza nous cause à chaque occasion de nouvelles surprises, elle a pris à cette œuvre une part que la reconnaissance de notre bonne Mère et la nôtre n'oublieront jamais.

Depuis quelques années seulement, plusieurs fondations ont dû se dissoudre comme celle de Villalvernia. Ne pouvons-nous pas, nos chères Sœurs, en tirer une salutaire expérience et nous pénétrer de l'obligation où nous sommes de nous conformer entièrement à nos Ecrits, pour de telles entreprises? Une Maison établie avec quelques brèches à l'observance *diminue grandement la vigueur de notre esprit* et ce n'est pas tant par la multiplicité des Monastères que par la régularité qui s'y garde, que notre Ordre glorifiera Dieu et édifiera l'Eglise. L'entente que toutes nos Communautés d'Italie ont gardée entre elles et Annecy, dès le principe de cette affaire, prouvent qu'elles sont animées de ces sentiments. Combien leur cordiale déférence, la suavité de leurs rapports nous apporte d'édification! L'accueil empresse qu'ont daigné faire à Monsieur notre Confesseur celles de ces chères Maisons qui se trouvaient sur son passage dans son voyage de Rome, les cordials honneurs qu'elles lui ont rendus, nous ont été une preuve bien douce de leur union et de leur tendre amour pour nos bienheureux Père et Mère. Puissent l'influence et la protection de ces grands Saints leur être une étoile, toujours brillante au milieu des nuages, qui les assure du secours d'en haut, durant la tempête dont elles sont menacées comme nous.

Nous voudrions pouvoir désigner ici chacun des Monastères de notre bien aimée Visitation, exprimer la douceur, l'intimité confiante de nos rapports, les encouragements au bien qu'ils nous procurent; mais nos cœurs ne sauraient faire un choix, ils s'adressent à tous, ils les assurent tous d'une dilection qui ne connaît aucune borne, aucune entrave, puisqu'elle est forte de la force du ciel; ils *les voient tous de cette vue perpétuelle de laquelle, avec notre saint Fondateur, nos âmes se voient chèrement au fond du Cœur de notre Dieu, et là nous sentons croître sans cesse notre mutuelle union dans les dangers qui nous entourent.*

L'Esprit-Saint, qui opère toujours dans son Eglise, la rend féconde en œuvres et en manifestations pieuses au milieu même de l'oppression. Plusieurs de nos Maisons de France ont contribué avec une admirable générosité à l'érection d'une façade monumentale de l'Eglise de Notre-Dame-des-Anges, à Rome, projetée en mémoire de la vingt-cinquième année du Pontificat de l'auguste Pie IX. La filiale dévotion envers Marie tente un réel prodige, mais avec quel amour cette divine Mère n'y répond-elle pas? Son Cœur ne paraît jamais satisfait des témoignages de miséricorde qu'il nous donne, et les innombrables faveurs qu'elle accorde depuis quelques années, sous le titre de Notre-Dame-des-

Anges, comme sous ceux de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, disent bien haut qu'elle met sa puissance qui commande au ciel au service de ses enfants.

La Providence se plaît aussi à raviver les souvenirs de nos Saints Fondateurs. Le château de Bourbilly, dont nous annonçons les réparations dans notre dernière Circulaire, est actuellement un dévot pèlerinage. Monsieur le Comte et madame la Comtesse de Franqueville, admirables dans leur dévotion à nos Saints, ont soigneusement conservé tout ce qui restait de cet édifice et rétabli dans le même style les parties détruites. Aujourd'hui, c'est un vrai château féodal du xv^e siècle que l'on a sous les yeux. Trois bâtiments entourent une cour carrée, close sur sa quatrième face par une belle grille. Quatre tours rondes, flanquées aux angles extérieurs, élèvent au-dessus du bâtiment leurs toits aigus, et tout porte à croire que cette construction diffère peu de l'ancienne, extérieurement du moins. La chapelle a les mêmes dimensions qu'au temps de sainte de Chantal, et l'intérieur est distribué de la même façon, d'après un plan annexé au livre de fondation de notre Monastère de Semur. Sa longueur est de douze mètres environ, sa largeur de plus de neuf. Vis-à-vis la porte par laquelle on pénètre dans le sanctuaire est une vaste fenêtre ogivale, séparée en trois compartiments et surmontée de trois rosaces, dont les vitraux représentent les faits les plus mémorables de sa vie. se compose de douze médaillons, où sont peints les faits les plus mémorables de sa vie.

L'autel en chêne sculpté est au-dessous; il supporte un tableau de notre bienheureuse Mère, en prière, avec une autre Religieuse de la Visitation, devant la sainte Vierge. Cette peinture appartenait à nos Sœurs de Semur; les Ursulines de cette ville, entre les mains desquelles la toile était tombée, l'ont offerte à M. de Franqueville, qui l'a fait réparer. A droite de l'autel, on voit dans le mur la crédence et la piscine qui existaient du temps de la *bonne Dame*. A gauche est une autre cavité destinée à recevoir des Reliques. Cette grande Sainte ne se doutait pas que les siennes y seraient un jour vénérées; notre très-honorée Mère a eu la consolation d'en offrir les parcelles qui sont dans une chasse d'un modèle parfait exécuté à Paris. Les murs de ce dévot sanctuaire sont décorés de fleurs de lys alternées de croisettes d'or sur un fond bleu. Trois pilastres ornés de dessins empruntés à la Sainte-Chapelle portent de chaque côté des socles pour les statues de sainte Marguerite, vierge martyre, première patronne de ce lieu béni, sainte de Chantal, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, saint Charles Borromée, notre bienheureuse Sœur Marguerite-Marie. Des rangées de colonnettes finement sculptées forment au haut la galerie et la tribune, dans laquelle est placé l'orgue. La voûte, élevée de douze mètres, est peinte en bleu et constellée d'étoiles d'or. Au beffroi qui surmonte l'édifice est suspendue la cloche qui, du temps de sainte de Chantal, appelait les fidèles aux Offices religieux, et le pignon qui termine l'autre extrémité est surmonté d'une grande croix de pierre blanche qui s'élève majestueusement dans les airs. Enfin, à la partie extérieure de l'un des murs latéraux, on a creusé une niche au-dessus de la porte d'entrée du château et dans laquelle repose une belle statue de la sainte Vierge dont le socle porte ces mots : *Sub tuum presidium*.

Cette restauration offre un cachet trop frappant de piété et d'amour envers nos Saints pour que notre Institut ne l'apprenne pas avec consolation. Le zèle de M. le Comte de Franqueville a su donner encore à la bénédiction de cette chapelle, faite le 21 août dernier, une pompe touchante. Monseigneur de Dijon présidait la cérémonie, et plus de cinq cents fidèles y assistaient. L'orgue, les chants, une gracieuse profusion de fleurs et de lumières symbolisaient la source de grâces ouverte en ce sanctuaire, qui depuis quatre-vingts ans était muet et profané. De nombreux ecclésiastiques s'y rendent depuis lors; plusieurs curés y ont amené un certain nombre de leurs paroissiens, d'autres ont eu la bonne pensée d'y conduire les enfants de la première communion; enfin on y voit des pèlerins de tout rang et de toute profession. Cette dévotion n'est du reste pas nouvelle, puisque en 1711 la Mère Marie-Aimée Folin, Supérieure de la Visitation de Semur, écrivait le rapport suivant dans le livre de la fondation : « Depuis un an surtout la chapelle de cette vénérable Fondatrice dans son château de Bourbilly, devient tout à fait renommée par les merveilles qui s'y opèrent. Il s'y fait presque tous les jours des pèlerinages, il y a des personnes de distinction qui sont venues de douze lieues pour acquitter leurs vœux. Les uns en remportent la santé du corps, les autres, les biens de l'âme, par des touches intérieures dont Dieu gratifie ceux qui lui présentent leurs prières dans ce saint lieu, et encore plus, dans une espèce de cabinet obscur que cette grande Servante de Dieu s'était fait pratiquer

« joignant sa chapelle, pour y faire ses retraites et ses exercices spirituels. Ce cabinet n'avait de jour que par une fenêtre grillée, de la grandeur de celle d'un confessionnal qui, aboutissant immédiatement sur l'autel, lui donnait la commodité de voir célébrer les saints Mystères, sans partager son attention ni celle des créatures. Le lieu où notre sainte Fondatrice a reçu tant de communications divines, où elle a parlé à Dieu avec une foi si vive et si élevée, une charité si pure et si ardente, une piété si tendre et si solide, imprime à toutes les personnes qui y vont un respect pour la Majesté divine, et une certaine onction qui paraît tout à fait surnaturelle. »

Ne devons-nous pas, nos très-honorées Sœurs, un hommage d'éternelle gratitude aux dignes restaurateurs de ce pèlerinage? Daignent nos bienheureux Père et Mère les bénir, surtout dans leur jeune et intéressante famille, toute placée sous leur patronnage!

Les honneurs que ces bien aimés Saints reçoivent à leurs Tombeaux sont aussi très-nombreux; un certain nombre de personnes leur ont offert des présents en témoignage de faveurs miraculeuses obtenues par leur intercession. Dans la foule des pèlerins qui viennent chaque année, notre très-honorée Mère distingue spécialement les dignes Pères spirituels et Confesseurs de nos Monastères, aux intentions desquels nous nous unissons avec ferveur, parce que nos chères Communautés doivent y avoir une grande part. Plusieurs saints Prélats ont aussi célébré dans notre Chapelle, et quelques-uns ont bien voulu nous consacrer quelques précieux instants. L'aimable aménité de Monseigneur de Baltimore nous a laissé un souvenir ineffaçable; aussi sommes-nous douloureusement surprises de sa mort qui est une grande perte pour la sainte Église. Monseigneur de Mobile nous rappelait trop vivement le passage de notre très-honorée et si aimée Sœur Marie-Stanislas Campbell, pour que nous n'ayons pas entouré Sa Grandeur du filial respect qu'elle mérite à tant de titres. Les visites de M^{gr} Mermillod nous apportent toujours grâces et jouissances nouvelles, et nous voudrions pouvoir vous communiquer, nos bien-aimées Sœurs, le récit de son dernier séjour à Rome, du moins ce fait intime parlerait-il à vos cœurs: Monseigneur, se trouvant dans l'Oratoire secret de Pie IX, proposa à Sa Sainteté de réciter un *Pater* et un *Ave*, pour obtenir que notre bienheureux Père fût bientôt déclaré *Docteur*. Toute la Visitation du ciel ne dut-elle pas répondre à cette prière?...

Monseigneur l'Évêque d'Autun nous a apporté, pendant l'octave de notre sainte Fondatrice, les bénédictions de notre bienheureuse Sœur, et le souvenir de nos chères Sœurs de Paray, sur lequel nous sommes si heureuses de compter; celui de nos ferventes Communautés, placées sous la houlette de ce digne Prêlat, nous est aussi bien cher. Nous avons assisté plusieurs fois au Saint-Sacrifice célébré par M^{gr} Tissot, missionnaire de saint François de Sales, Évêque de Vizagapatam. Animé du zèle, de l'humilité et de l'abnégation d'un Apôtre de l'Évangile, il laisse partout l'impression d'un Saint, et nous a fait apprécier de plus en plus l'affiliation de notre Communauté à sa pieuse Congrégation.

D'autres visites, non moins consolantes, nous ont encore été ménagées. La très-honorée Mère Claude-Mélanie Grossfeld, Supérieure de notre Monastère de Cracovie, la méritante bien-aimée Sœur Anne-Paule Morzkowska, nous ont édifiées pendant un mois et demi, par leur esprit religieux, leur humble et cordiale simplicité. Comme preuve du soin avec lequel leurs Communautés ont gardé tout ce qui provenait d'Annecy, elles nous ont apporté des réponses faites par notre vénérable Mère Françoise-Madeleine de Chaugy, et même une poupée, envoyée, dit-on, par cette vénérable Mère, pour modèle de notre saint Habit; nous l'avons passée en revue avec une curiosité mêlée de jouissances. L'invasion prussienne a hâté le départ de nos bien-aimées Visiteuses, mais la Providence, qui le savait, s'était aussi hâtée de multiplier les heureux et éternels fruits de leur séjour parmi nous.

Deux chères Sœurs de notre Monastère de Lyon, réfugiées à Thonon, sont venues recueillir les bénédictions de nos saints Père et Mère, et leur passage nous a fait doublement regretter de n'avoir pas vu leurs compagnes d'exil.

Toutes les bien-aimées Sœurs Tourrières que nous avons eu la consolation de recevoir aux pieds des saints Tombeaux, voudront bien agréer la nouvelle assurance du bonheur que nous cause toujours leurs visites.

Nous rendions témoignage, dans notre dernière circulaire, au zèle infatigable de notre très-honorée Sœur Marie-Madeleine Meynier, professe et Assistante de notre Monastère d'Or-

nans, pour la rédaction de l'*Année Sainte*. Aujourd'hui, nous joignons à ce témoignage reconnaissant, la vive expression de nos regrets pour son départ. Sa Charité connaît l'intime affection que nous lui avons conservée comme à une vraie Sœur d'Annecy. Son dévouement de chaque jour et qui répondait à toutes les exigences de son laborieux travail, n'a jamais paru connaître ce qui était surcharge ou fatigue; aussi, notre parfaite dilection ne connaîtra jamais les effets de la distance et du temps. Que son aide fidèle, notre bien-aimée Sœur Marie-Laurence Barberet, veuille bien agréer un mot vraiment sorti du cœur. Leur Communauté n'a pas hésité à nous laisser, pendant quatre ans, cette chère Assistante, malgré la perte de plusieurs sujets qui rendait son retour bien nécessaire. Et quelle surcharge, quels sacrifices ne s'est-elle pas pour cela imposés?... Notre consolation est de penser que si nous savons tout apprécier, tout sentir, nos saints Fondateurs savent plus encore tout peser et tout récompenser.

Notre vertueuse Sœur Marie-Xavier Bailly ne mérite pas moins notre affectueuse gratitude, les paternelles récompenses de nos Saints, pour le dévouement avec lequel elle laisse à notre disposition sa plume pieuse et facile, qui ne se lasse pas, parce qu'une vive dilection la dirige. N'est-il pas juste qu'un membre de notre chère famille de Dijon ait apporté son précieux concours à une œuvre demandée par notre Bienheureuse Fondatrice elle-même et qui est enfin si heureusement achevée? La sanction de l'auguste Pie IX, l'approbation de quatre Cardinaux, de vingt Archevêques ou Évêques attacheront à cette œuvre, nous en avons la confiance, les bénédictions du ciel. A nous maintenant, nos bien-aimées Sœurs, de lui donner un témoignage pratique par l'imitation des exemples qu'il renferme et de faire une *Année Sainte* en actions qui ne sera pas relatée ici-bas, mais dans les fastes éternels. Notre très-honorée Mère avait posé en 1865, avec courage et confiance en Dieu, les bases de cette entreprise, mais elle n'espérait pas avoir sitôt la consolation de l'offrir à notre saint Ordre. Les pieuses libéralités de plusieurs de nos Monastères ont grandement contribué à cette prompte impression. Disons-nous la délicate et généreuse surprise de nos bien-aimées Sœurs du 1^{er} Monastère de Paris, qui ont traité avec l'imprimeur dans une mesure que notre gratitude seule peut égaler; mais il nous est impossible de reconnaître les sollicitudes de ces chères Sœurs pour le volumineux dépôt dont elles s'étaient chargées, pour l'ordre avec lequel elles ont répondu à cette surcharge, ordre vraiment inimitable si l'on considère les terribles événements qui, pendant onze mois, ont éprouvé leur Communauté.

Nos charitables Monastères de Montélimart, Turin, Lyon savent quelle obligation nous leur gardons pour les nombreux services qu'elles nous ont aussi rendus en s'employant à l'expédition de l'ouvrage.

La vénérée Mère Louise de Sales Rolland, sans se lasser de la continuité de ces services, y joint d'autres preuves d'intérêt inspirées par le cœur, aussi c'est le cœur qui les reçoit et qui les apprécie. Les années n'ont pu affaiblir le souvenir de son heureux séjour parmi nous.

Nous avons la consolation de posséder encore notre bien-aimée et dévouée Sœur Marie-Stanislas de Geyr, aimable lien de notre unité avec notre fervente Communauté d'Amiens, dont les fleurs et les fruits de parfaite régularité arrivent jusqu'aux saints Tombeaux.

Avant de terminer notre entretien avec Vos Charités, permettez-nous, nos très-honorées Sœurs, de donner quelques éclaircissements qui paraissent nécessaires au sujet de l'Office des Morts du 15 de chaque mois, pour nos Sœurs défuntes. Plusieurs de nos Monastères croient devoir l'omettre pendant le temps Pascal, mais l'exemption marquée dans les Heures ne peut s'appliquer, d'après une décision de Rome, qu'à l'Office du 4^{er} du mois, pour les fidèles trépassés, et nous devons réciter celui du 15, aux seules conditions de terminer entièrement l'Office de la sainte Vierge avant de le commencer, et de ne pas le sonner au Magnificat et au Benedictus comme il nous est marqué pour les autres temps de l'année.

On peut encore réciter cet Office aux premières Vêpres des fêtes double-mineur et semi-double, durant l'octave des fêtes de première classe, mais non le jour d'octave. On le renvoie pour les cinq qui sont privilégiées: Noël, Épiphanie, Pâques, Pentecôte et Fête-Dieu.

Nous nous sommes réjouies avec tous les chrétiens fidèles du titre décerné solennellement à saint Joseph, de *Protecteur de l'Église*, et nous cédon avec ferveur à l'invitation renouvelée par le Vicaire de Jésus-Christ: *Allez à Joseph*. Ce n'est plus contre une famine et des maux temporels que nous réclamons son secours, c'est contre les violents efforts de l'enfer et de ses suppôts, et il ne nous faut rien moins pour nous défendre que le bras

puissant de Celui qui fut le défenseur de Jésus et de Marie. Sa fête ayant été mise au rang de double de première classe, notre très-honorée Mère nous fait donner à l'Office de ce jour toute la solennité marquée au cérémonial pour les fêtes de ce rang. Nous chantons les premières Vêpres et Matines.

Il nous est doux d'ajouter encore, à l'honneur de ce grand Saint, que nos intérêts temporels réussissent toujours, au-delà même de nos espérances, lorsque nous les plaçons sous sa sauvegarde, et nous aimons à le nommer notre premier Bienfaiteur. Puisse-t-il récompenser tous ceux qui se font ici-bas son intermédiaire envers notre famille!

Après Monsieur notre Confesseur, que nous avons déjà nommé, nous comptons au premier rang Madame la Baronne de Geyr, mère de notre chère Sœur Marie-Stanislas, dont la noble libéralité saisit toutes les circonstances pour nous combler de bienfaits; nous avons déjà parlé du don de quarante crucifix, elle y a joint une généreuse offrande pour *l'Année Sainte*, et son zèle pour la gloire de notre saint Fondateur a inscrit dans le cœur de ce glorieux Père, comme dans les nôtres, son titre de bienfaitrice de notre Monastère.

Le dévouement et les pieux services de Monsieur et Madame Ange Ribagliati sont à l'épreuve du temps et des circonstances. Ce sont des amis que nos Saints eux-mêmes nous ont donnés et qu'ils nous conservent. Puissent-ils leur obtenir toutes les grâces que demande notre gratitude et que mérite leur zèle de chaque jour pour la décoration de notre église!

Nous avons reçu de diverses personnes plusieurs ornements, des nappes d'autels, fleurs artificielles, candélabres, ouvrages de piété. Veuillez demander avec nous, nos intimes Sœurs, que notre divin Maître accomplisse sa promesse et leur donne le centuple de ces dons inspirés par la foi.

Nous avons eu la douleur de perdre trois de nos chères Sœurs depuis notre dernière circulaire, les circonstances nous forcent à remettre pour une autre époque l'abrégé de leurs vies et de leurs vertus, mais nous réclavons pour elles les suffrages de notre saint Ordre. Ces bien-aimées défuntées ont été des âmes toutes cachées, humblement fidèles, et nous espérons pour cela qu'elles *sont grandes au royaume des Cieux*. Notre Communauté est actuellement composée de trente-six professes du voile noir, dont trois de divers Monastères; huit Sœurs domestiques dont plusieurs sont infirmes, cinq Sœurs Tourrières, une novice, deux postulantes pour le chœur, une trentaine d'élèves, une fille de services et une jeune négresse. Nos cœurs vous ont entretenu confidemment de leurs pensées et de nos nouvelles, nos très-honorées Sœurs, mais *nos pensées, croyez-le, s'entretiennent bien souvent de vos cœurs* aux pieds de nos Bienheureux Père et Mère. Nous réclavons les bénédictions abondantes de ces glorieux Saints pour notre cher Institut, nous les supplions de nous garder à jamais dans le cœur adorable de Jésus, où notre très-honorée Mère et notre méritante Déposée assurent les vôtres très-chères de leur religieuse affection, et saluent cordialement toutes vos Charités. C'est aussi dans ce Cœur sacré que nous nous disons à jamais, avec une profonde dilection,

Nos très-honorées et bien-aimées Sœurs,

Vos très-humbles et indignes Sœurs et Servantes

EN NOTRE-SEIGNEUR,

Les Sœurs de la Visitation Sainte-Marie.

Dieu soit béni!

P. S. — Nous avons retardé l'impression de cette Circulaire, afin de pouvoir communiquer à Vos Charités, nos très-honorées Sœurs, le Bref de notre Saint-Père le Pape. Nous en joignons quelques feuilles pour être placées dans chaque exemplaire de *l'Année Sainte*.